

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
COMMUNE DE LA CHAPELLE EN VEXIN (95420)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Date de convocation : 15/06/2017

*L'an deux mil dix-sept, le 22 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur PILLON Joël.*

Étaient présents : RIDOU M – ASTRUC L – ROUSSEL J – HANRAS G – RAILLOT JC – JOBIN M  
BILTEREYST D –

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme BARQUERO Florence, Mme VALENCHON Joëlle procuration Mme BILTERESYT –  
Mr CRAQUELIN Philippe procuration Mr PILLON

Madame JOBIN Maria a été élue Secrétaire

Nombre de conseillers : En exercice 11, Présents 08, Votants 10

---

**Objet : TRACE DEVIATION RD 14**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal des résultats de la consultation auprès des habitants concernant le tracé de la déviation de la RD 14.

La majorité des suffrages exprimés accepte le principe d'une étude sur le tracé court proposé par le service des infrastructures routières du Département.

Néanmoins, la population insiste sur l'obligation de négocier le déplacement du rond-point prévu au carrefour de la rue Paul Haranger. Elle souhaite également que soit maintenu l'accès des piétons au cimetière et son intégration dans l'agglomération.

Les plans remis suite à la réunion du 12 mai dernier par le Conseil Départemental sont soumis à l'assemblée délibérante qui adopte à l'unanimité le principe d'une négociation avec le Département sur ce tracé.

Fait et délibéré en séance

Le 22 juin 2017  
Le Maire  
Joël PILLON

